

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE**

Séance du 27 novembre 2008

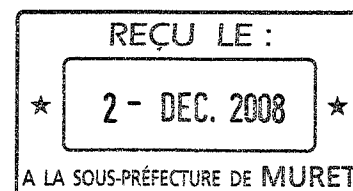
L'an deux mille huit et le vingt sept novembre
à 21 heures, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie
sous la présidence de Monsieur Guy HELLE,
au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière du 14 novembre 2008.

délibération n°08-11/2008	Vente de terrains sur Activestre pour l'extension d'Agronutrition
------------------------------	-------------------------------------------------------------------

Etaient présents : Mr ANZALONE Michel, Mr AUDOUBERT Michel, Mr BARBERO Michel (remplacé Mme BOUE MERIC Jeanine), Mme BASSO Thérèse, Mr BEDEL Philippe, Mr BELLOIR Jérôme, Mr BENALET Paul, Mr BOIX Jean Pierre, Mme BOUFFARTIGUE Francine, Mr BOUVIER Claude, Mme CANAL Marie Claude, Mr CARRERE Gérard, Mme CASSIER Michèle, Mr CATALA Claude, Mr CESAR Jean Claude, Mr CHEVET Patrick, Mme COMA Marianne, Mr COT Jean, Mr CRAMPAGNE Stéphane, Mr CROUZATIER Jean Marie, Mr DEGA Jérôme, Mr DEJEAN Henri, Mr DELMAS Robert (remplacé par Mr VIEL), Mr DORET Michel, Mr DUBREUIL Anne Cécile, Mr ESQUIROL Jean Marc, Mme FAUSTINI Marie Claire, Mr FERRAGE Pierre, Mr GALY Maurice, Mr GAY Jean Louis, Mme GILAMA Chantal, Mr GOUAZE François, Mme GREGOIRE Anne Marie, Mr GRYCZA Daniel, Mr HALIOUA Jean Louis, Mr HELLE Guy, Mr ICART Daniel, Mr LABORDE Michel, Mr LABORDE Amédée, Mr LACAZE Yves, Mr CHEVALIER Yann, Mme MAITRE Nadia, Mme MALET Valérie, Mr MICHEL Robert, Mr NAYLIES Charles, Mr ROUGER Bernard, Mr RUQUET Adolphe, Mr SEGUELA Jean Louis, Mr SEPOLD Alex, Mr SEVILLA Thierry, Mme SUZANNE Colette (remplacée par Mme ALQUIER), Mr THIBAUD Gérard, Mr TURREL Denis, Mr VALETTE Claude, Mme VEZAT Maryse, Mme VIDAL Jacqueline, Mr VINCENT Norbert

Etaient Excusés : Mr BARBERO Michel, Mr BENAC Claude, Mr BOURY Alain, Mme BRIAND Christine, Mr BROS Bernard, Mr CENA Claude, Mr COLOMBIER Marc, Mr CRABE Pierre, Mme DEDIEU CASTIES Françoise, Mme DELAVERGNE Evelyne, Mr DELMAS Robert, Mr DEVIC Henri, Mme DUPONT Michèle, Mr JOLIBERT Patrick, Mr LEMASLE Patrick, Mr PESSANT Christian, Mr ROUJAS Gérard, Mr SENECLAUSE Christian, Mme SUZANNE Colette, Mlle TEMPESTA Marie Caroline, Mr VIGNES Michel, Mr YZARD Didier

Secrétaire de séance : Mr CESAR Jean Claude



OBJET : Vente de terrains sur Activestre pour l'extension d'Agronutrition

Lors du conseil communautaire du 7 février 2008, un avis favorable avait été émis au sujet de l'achat de terrains par la société AGRONUTRITION.

Il s'agissait de deux parcelles de 2 000 m² et 4 372 m² soit au total 6 372 m², en façade de l'autoroute, devant la société MUREL. Cette extension devant répondre à la croissance de la société.

La modification parcellaire que souhaite cette dite société se fait toujours dans un contexte identique, c'est-à-dire de très forte croissance, et ne remet pas en cause ses projets.

A sa création, l'entreprise comptait d'une trentaine d'emplois, elle en aura cinquante trois d'ici la fin 2009. Dans le même temps, son chiffre d'affaires a été multiplié par deux entre 2006 et 2008.

Elle souhaite étendre son projet foncier et donc délaisser son premier choix (6372 m²), et acquérir trois parcelles : une de 4 434 m², une de 5131 m² et une de 664 m², soit un total de 10 229 m². Ces parcelles sont situées entre les bâtiments de MSP et d'INNOPSYS.

Le phasage de son projet de développement est le suivant :

- acquérir très rapidement le foncier nécessaire à son projet,
- débiter l'extension du bâtiment sur son site existant et dans le même temps transférer, durant la période des travaux, une grande partie de son stock sur le terrain nouvellement acquis. Dans un premier temps, le stockage se ferait en plein air, puis dans un deuxième temps, une structure de stockage modulaire viendrait l'abriter,
- lorsque les travaux sur le bâtiment existant seront terminés, le stock sera transféré et laissera place à la construction d'un nouveau bâtiment.

L'avis des domaines est en cours de demande.

Après délibération, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité

- de vendre les parcelles suivantes :
 - n°1250 section H lieu dit Touet nord d'une contenance de 4434 m²
 - n°1251 section H lieu dit Touet nord d'une contenance de 5131 m²
 - une partie de la parcelle n°1239 section H lieu Le Bacqué d'une contenance de 664 m²
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte de vente dans ces conditions,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles et nécessaires à ce dossier.

Pour copie conforme,
Adopté à l'unanimité

Délibération publiée,
transmise au Représentant
de l'Etat et certifiée exécutoire
à compter du .02/12/08.....

Le Président,

Guy HELLE

